

<https://www.snetap-fsu.fr/Pas-de-transition-agroecologique-sans-cours-d-agroequipement.html>



Pas de transition agroécologique sans cours d'agroéquipement !

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -

Publication date: mardi 6 février 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Dans le cadre de ses mandats et pour reprendre le travail syndical de construction des revendications spécifiques liées à la discipline des sciences et des techniques des équipements, le secteur Pédagogie et Vie Scolaire du SNETAP-FSU a mis en place un Groupe de Travail (ou Collectif) réunissant les enseignant-es d'agroéquipement afin de s'interroger sur le rôle particulier que cet enseignement joue dans nos établissements et sur les conditions actuelles d'exercice de leur métier. Cette chaire est un des maillons essentiels des organisations pédagogiques de nos formations, tant par l'évolution des technologies, l'augmentation de l'utilisation des matériels dans les métiers agricoles, forestiers et maritimes, que par l'attrait qu'il suscite auprès de nombreux-es apprenant-es.

Celui-ci s'est tenu le jeudi 25 janvier 2024 et était animé par nos deux référents Flavien THOMAS ([LPA Sabres](#)) et Hervé REBIC (LPA Montmorillon).

La responsabilité de la sécurité

À la mission d'enseigner la connaissance et l'utilisation de matériels complexes s'ajoute la responsabilité de la sécurité en travaux pratiques mais aussi lors des stages et dans les premières années de la vie professionnelle de l'apprenant-e. La question sécuritaire sur l'atelier ou lors des interventions sur les chantiers pédagogiques a été soulevée et doit être portée auprès de la [DGER](#) qui doit véritablement s'en emparer.

Le sujet récurrent des seuils, pas toujours réglementé et très élastique selon l'interprétation des équipes de direction, inquiète les enseignant-es d'agroéquipement qui ne peuvent pas gérer les groupes confiés, tout en mettant en place les activités pratiques nécessaires au bon apprentissage des gestes professionnels. Les volumes horaires de TP/Pluri ne sont pas suffisants pour permettre le respect de la « réglementation des seuils », notamment pour les TP avec des machines dangereuses pour lesquels il faut un-e enseignant-e pour 8 élèves, 2 pour 16 et 3 au-delà. Cela peut amener à la mise en danger des élèves !

L'information de l'évolution des réglementations et leurs impacts sur nos activités pédagogiques n'est plus assurée par l'administration ou de façon très parcellaire. Cela est vrai pour les enseignant-es mais aussi pour les chef-fes d'établissements, d'exploitations ou d'ateliers pédagogiques. Cela rejoint le point suivant sur la formation continue, notamment sur la délivrance et le renouvellement du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail qui ne sont pas non plus systématiques et proposés.

Une formation continue en berne

Compte-tenu de l'évolution de la technique et de la technologie des équipements très différents dont il faut décrire les fonctions et fonctionnements internes et externes, un plan de formation continue et solide doit être mis en place, à la fois pour maîtriser ses nouveaux outils mais aussi pour construire et réfléchir de manière plus collégiale aux parcours pédagogiques permettant leur appropriation par les apprenant-es. Ce plan de formation doit être prévu sur le temps de travail et compte-tenu de l'objet, en présentiel sur des temps suffisamment longs.

La rénovation des programmes à l'encontre des évolutions actuelles

Avant la réforme du BAC PRO 3 ans, le plus gros du volume horaire était sur le [BEPA](#), soit une moyenne horaire hebdomadaire sur 4 ans d'environ 3,5 heures pour le CGEA par exemple, alors qu'aujourd'hui, la moyenne est de 2 heures environ sur 3 ans, soit une perte de 50%. Dans le même temps, le volume du contenu du programme de formation reste sensiblement identique (avec quelques évolutions, des éléments en plus et d'autres en moins mais peu).

Plus le temps de former les élèves ! Plus de maîtrise du matériel ! Perte de la compétence « Atelier » ! Disparition de la partie « Conduite » : autant d'inquiétudes avérées par ces choix de réduction d'horaires continus alors que la maîtrise de l'agroéquipement sera un des leviers incontournables pour réussir la transition agroécologique.

De grosses difficultés à recruter

Dans le contexte actuel de l'attractivité du métier, les problèmes de recrutement sont loin d'être résolus, posant la question des conditions de travail particulières à la discipline, dont la gestion du matériel et des ateliers, et de la formation continue dont les enseignant-es ont besoin.

Eu égard à ses inquiétudes quant à l'avenir de sa discipline et pour lui redonner une vraie crédibilité auprès de nos élèves et des professionnel-les, le Collectif a décidé d'envoyer un courrier à l'Inspection et à la DGER afin de les solliciter pour une rencontre urgente.

P.S. :

Le Collectif souhaite se structurer et notamment à l'échelle des régions en mettant en place des référent-es en région. Si vous êtes intéressé-es pour rejoindre le Collectif ou même agir régionalement, n'hésitez pas à nous contacter :

snetap snetap-fsu.fr

flavien.thomas educagri.fr

herve.rebic educagri.fr